

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

**2015 DAC 351** Subvention (15.000 euros) à l'association Extra Muros (93430 Villetaneuse).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Extra muros ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Extra muros, 99 Avenue Jean-Baptiste Clément Université Paris 13 - Service culturel 93430 Villetaneuse. 44562- 2015-03020.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 15.000 euros sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, rubrique 314, nature 6574, ligne VF02006, exercice 2015 au titre des activités cinématographiques.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**